

**Intervention de M. Jean-Pierre JOUYET**  
**devant le Parlement européen**

---

**Déclaration du Conseil sur les relations UE-Russie**

**Strasbourg, mardi 21 octobre 2008**

Monsieur le Président,

Madame la Commissaire

Mesdames et Messieurs les Députés

Je suis très heureux de prononcer aujourd'hui la déclaration du Conseil, sur les relations UE/Russie, sujet pour lequel la Présidence est pleinement mobilisée parce qu'il est crucial pour notre avenir, pour la crédibilité de l'Union européenne et sa capacité à agir sur la scène internationale.

Comme l'a indiqué le Conseil européen extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre, la relation UE/Russie se trouve en effet à la croisée des chemins après le conflit en Géorgie.

Le Conseil a abordé cette question lors de sa session du 13 octobre à Luxembourg. Il a, à cette occasion, constaté avec satisfaction que, le déploiement par l'Union européenne de la mission civile autonome d'observation en Géorgie avait été suivi par le retrait des troupes russes des zones adjacentes à l'Ossétie du Sud et à l'Abkhazie. Ceci marque un *pas supplémentaire essentiel* dans la mise en œuvre des accords du 12 août et du 8 septembre, conclus avec la médiation de l'Union européenne dans un souci de respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie.

L'Union européenne continue sans relâche à inciter les parties à poursuivre la mise en œuvre de leurs engagements, dans le cadre des discussions internationales

qui ont débuté le 15 octobre à Genève sous les auspices de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE.

Pour la préparation et la conduite de ces négociations, le Conseil a nommé un représentant spécial pour la crise en Géorgie, l'Ambassadeur Pierre Morel, qui a effectué – je me permets de le souligner - un excellent travail. La première réunion, qui s'est tenue le 15 octobre, a permis de réunir les parties en présence. C'est en soi une étape importante. Des difficultés procédurales persistent certes, mais l'essentiel est qu'un *processus politique* soit engagé et ce, deux mois à peine après le conflit armé. C'est un résultat dont l'Union européenne – et pas seulement la Présidence – peut s'estimer fière.

La prochaine réunion du processus de Genève se tiendra le 18 novembre. Nous insistons auprès des parties sur la nécessité de trouver une formule pragmatique pour poursuivre ces discussions, qui doivent permettre de traiter l'ensemble des questions qui demeurent, notamment celle des modalités de sécurité et de stabilité dans la région, y compris dans la vallée de la haute Kodori et la région de Akhalkalaki, ainsi que la question urgente des personnes déplacées.

L'Union européenne est déterminée à maintenir son engagement dans le processus du règlement des conflits en Géorgie, en vue de parvenir à un règlement global sur la base des principes du droit international.

Dans l'immédiat et dans un contexte plus général, le Conseil européen a demandé à la Commission et au Conseil de mener une évaluation complète et approfondie de la relation UE-Russie dans la perspective du prochain sommet qui se tiendra à Nice, le 14 novembre. Cette évaluation sera prise en compte dans la poursuite des négociations du nouvel accord de partenariat avec la Russie.

Il est en effet dans notre intérêt de continuer à dialoguer avec la Russie. La Russie reste un partenaire incontournable pour l'UE. L'interdépendance avec l'Union européenne est une évidence, d'un point de vue économique, mais également politique. L'isolement de la Russie serait contre-productif. Nous avons intérêt à inviter la Russie à la coopération, dont l'UE et la Russie ont besoin au même titre. Nous avons besoin de la Russie pour faire face à des défis globaux comme la lutte contre le terrorisme, le changement climatique ou la prolifération d'armes de destruction massive. L'UE a fait ce choix et nous pensons qu'il est de l'intérêt de la Russie de le faire aussi.

Je sais que M. Onyszkiewicz travaille au sein de votre commission des affaires étrangères sur un projet de rapport concernant l'avenir des relations UE-Russie et que vous êtes très attentifs depuis août dernier à l'évolution de la situation. Le Conseil compte sur l'apport du Parlement européen afin de travailler au mieux à l'avenir de cette relation, de manière réaliste et équilibrée.

Le sommet avec la Russie, le 14 novembre prochain, sera l'occasion d'examiner en profondeur les différentes dimensions de la relation UE-Russie. L'Union doit poursuivre un engagement constructif avec la Russie si elle souhaite en tirer les bénéfices, mais sans jamais transiger sur les principes fondamentaux qui sont à la base de la construction européenne : les relations entre l'Union européenne et la Russie ne peuvent en effet être fondées que sur le respect de la souveraineté des Etats, de l'Etat de Droit et des règles communes.

Dans ce contexte, l'adhésion de la Russie à l'OMC est dans notre intérêt commun. Elle facilitera la résolution de nombreux contentieux [parmi elles, les taxes de survol de la Sibérie, les droits sur les exportations de bois, etc.] et la négociation, par la suite, d'une zone de libre échange ambitieuse. Nous aurons l'opportunité au sommet de Nice de passer un message de soutien à l'objectif de l'adhésion de la

Russie à l'OMC qui contribuera à la réalisation d'un espace économique commun entre l'UE et la Russie.

Nous continuerons, au sommet de Nice, d'insister sur l'importance de la transparence, la réciprocité et la non-discrimination dans le domaine énergétique. Cela vaut aussi, plus largement, pour la question des investissements, où les entreprises de l'UE opérant en Russie sont souvent confrontées à des problèmes concrets qui ne trouvent pas de solution satisfaisante dans le cadre actuel.

La crise financière sera également un thème important du sommet. La Russie a particulièrement souffert ces derniers mois et est aujourd'hui confrontée aux conséquences d'un cadre réglementaire et d'un système de supervision insuffisants que l'UE peut l'aider à moderniser.

Nous saisissons l'occasion du sommet pour rappeler nos préoccupations en ce qui concerne le respect par la Russie de ses engagements en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit.

Sur le plan international, nous aborderons la question de la coopération dans notre voisinage commun, particulièrement d'actualité après le conflit en Géorgie. Surtout, nous soulignerons que toute solution durable des conflits en Géorgie - et ailleurs - doit être fondée sur le respect des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de l'indépendance des Etats concernés.

Le Sommet du 14 novembre sera aussi l'occasion d'une discussion sur questions internationales d'intérêt commun, telles que le Moyen-Orient, l'Iran ou l'Afghanistan.

En conclusion, nous considérons que l'Union doit tirer les enseignements de ce qui s'est passé en Géorgie en s'efforçant de construire avec la Russie une relation

constructive et équilibrée. Un partenariat stratégique de long terme avec la Russie est dans notre intérêt et le conflit en Géorgie, loin de nous éloigner de cet objectif, doit nous conduire à proposer à la Russie de ne pas s'isoler mais de faire avec nous le choix de l'entente et de la coopération.

\* \*  
\*

Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs les députés, je dois dire qu'il est normal que nous ayons entendu, dans cette enceinte, des positions différentes, compte tenu de la nature de l'Union. Cela a été un débat de qualité - je m'en réjouis . Je remercie Mme Neyts et M. Couteaux pour leur proposition de relire les mémoires de la Comtesse de Ségur, cela va nous permettre d'enrichir notre vision des relations entre Napoléon et la Russie et, à Benita Ferrero-Waldner et à moi, de faire mieux connaissance avec celles entre l'Autriche et la Russie.

S'agissant plus fondamentalement de l'origine et du déroulement du conflit, je vais faire trois remarques pour ce qui est de la Présidence du Conseil : la première, c'est que, bien évidemment, le recours à la force a été une erreur ; la seconde, c'est qu'il y a eu une réaction disproportionnée de la part de la Russie mais, comme cela a été souligné ce matin, pour qu'il y ait réaction, il a fallu qu'il y ait action, même si cela reste disproportionné; la troisième, c'est que l'Union européenne souhaite une enquête internationale indépendante sur l'origine et le déroulement du conflit.

Sur l'étendue du retrait russe et la stabilité du Caucase, je voudrais dire aussi qu'il ne faut pas non plus faire comme s'il ne s'était rien passé. On nous a dit: "La Présidence fait comme si les relations étaient normales". Non, il s'est passé des choses depuis le mois d'août. Il y a deux mois, nous étions confrontés à un conflit armé, le 10 octobre, nous avons pu constater le retrait russe des zones adjacentes, c'est un pas – comme je l'ai dit – supplémentaire essentiel.

Cela ne signifie pas que la Russie a satisfait à l'ensemble de ses obligations, nous en sommes pleinement conscients - et je répons là notamment aux intervenants qui ont souligné les problèmes qui se posent dans la région d'Akhalgori – mais à ce stade, l'essentiel, c'est d'engager, maintenant, un processus politique, et c'est le but des conférences qui s'engagent à Genève. Le message de l'Union est qu'il ne doit plus y avoir de zones d'influence sur le continent. L'Union européenne et la Russie ont un voisinage commun au profit duquel nous devons coopérer, et non nous affronter.

Concernant la reprise des négociations sur le le futur accord, j'ai dit qu'elle est reportée, qu'elle n'est pas suspendue, pour les raisons juridiques qui ont été invoquées également lors du débat de ce matin et, comme l'a dit le Conseil européen le 15 octobre dernier, la poursuite des négociations prendra en compte l'évaluation qui est demandée à la Commission et au Conseil. Ceci est parfaitement logique, comme l'a d'ailleurs souligné Mme Neyts. Je précise qu'il faut bien distinguer ce qui est reprise des négociations de la tenue du sommet Union européenne–Russie du 14 novembre. Ce sommet se tiendra, il est plus que jamais nécessaire, ce débat l'a

montré. Le sommet n'a pas pour vocation, par lui-même, de procéder à un exercice de négociation du futur accord de partenariat.

Je souhaite également revenir sur ce qu'ont dit plusieurs intervenants sur la notion d'interdépendance. C'est vrai que cette interdépendance doit être conçue au sens large. Elle existe dans tous les domaines: elle existe sur le plan énergétique, c'est une évidence, et je dirais même que pour certains États membres de l'Union, c'est une dépendance à laquelle il convient de remédier par la diversification des sources d'approvisionnement. Au-delà, nous sommes également dépendants dans le domaine de la sécurité internationale, et c'est pour cette raison que l'Union européenne ne doit pas laisser sans réponse les propositions du président russe, M. Medvedev, en faveur d'un nouveau cadre de sécurité européen même si le point de vue de l'Union européenne n'est pas nécessairement le même que celui de la Russie. Je souhaiterais, à cet égard, comme l'a fait un certain nombre d'entre vous, rappeler notre attachement à l'acte final d'Helsinki, à la Charte de Paris, documents auxquels la Russie a souscrit, M. Onyszkiewicz a eu raison de le souligner. Dans ce contexte, il faut bien évidemment, comme plusieurs d'entre vous l'ont souligné, une analyse sobre des relations avec la Russie. Il n'est pas question de retour à la guerre froide, il n'est pas moins non plus question de transiger avec les valeurs et avec ce que sont nos principes. Mais pour cela, nous avons plus que jamais besoin d'avoir un dialogue construit avec la Russie.

Je remercie tous ceux qui ont félicité la Présidence française de l'Union européenne pour son action, surtout M. Wielowieyski et M. Tannock. La Présidence française a agi d'autant plus efficacement qu'elle peut compter sur le soutien de l'ensemble des États membres, de la Commission européenne, de votre Assemblée. La division de l'Union européenne serait sans nul doute le meilleur moyen pour la Russie d'affaiblir l'Union.

Compte tenu de la très forte polarisation du débat entre ceux qui nous ont rejoints le plus récemment et les anciens membres de l'Union européenne, il faut souligner que nous avons plus que besoin, et ce débat le montre, d'unité dans le traitement de la crise géorgienne, que nous avons plus que jamais besoin d'unité dans le dialogue avec la Russie: unité de l'Union européenne dans la condamnation de l'usage de la force par les parties et la violation de l'intégrité territoriale; unité de l'Union européenne dans l'action, c'est-à-dire le déploiement des observateurs civils sur le terrain; unité, enfin, de l'Union européenne dans la définition de ses intérêts, notamment dans le domaine énergétique et dans le domaine plus global de la sécurité internationale. C'est sur la base de cette unité que reprendront, le moment venu, les négociations du futur accord avec la Russie.